

**Procès-Verbal  
du Conseil Municipal  
du lundi 31 mai 2021**

**CONSEIL DES SAGES®**

Madame le Maire accueille les membres du Conseil des Sages ®  
venus se présenter au Conseil Municipal et exposer les projets de leurs commissions.

**JURÉS D'ASSISES**

Comme chaque année, il est procédé au tirage au sort des Jurés d'Assises  
parmi la population inscrite sur la liste électorale de la Commune.

*Madame le Maire ouvre la séance à 19h30*

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2021**

**Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 19 avril 2021**

Le Procès-Verbal de la séance du lundi 19 avril 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**FINANCES**

**1- Ateliers multisports – Remboursement partiel des adhésions 2020-2021**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise le remboursement partiel des familles à hauteur de 15,00 € par enfant inscrit aux ateliers multisports, au titre la saison 2020/2021.

**2- Indemnité de gardiennage des églises communales**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser, pour l'année 2021, le plafond autorisé de 479,86 €, soit une indemnité totale de 959,72 € pour le gardiennage des deux églises : Saint-Jacques et Notre-Dame du Vieux-Pouzauges.

**PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – PATRIMOINE ARCHITECTURAL**

**3, 4, 5– Programmes de mise en valeur du patrimoine architectural – Octroi de subventions**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide le versement d'une subvention de 4 446,65 €, à la SCI OLYS, au titre du programme de travaux de ravalement de façade, application d'enduit traditionnel,

menuiseries, ouvertures bois, réfection de toiture, pour les travaux de toiture et menuiseries de l'immeuble situé 1 bis place de l'Hôtel de Ville.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide le versement d'une subvention de 2 037,97 €, à la SCI OLYS, au titre du programme de travaux de rénovation et de réhabilitation de vitrines et enseignes, pour les travaux de vitrine de l'immeuble situé 1 place de l'Hôtel de Ville.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide le versement d'une subvention de 1 559,80 € à Monsieur Thierry TRICOIRE, au titre du programme de travaux de restauration, construction, reconstruction de murs en pierre de Pays, pour la restauration du mur situé 28 rue Ferchaud de Réaumur.

## LOGEMENT

### **6- Programme Eco-PASS – Octroi d'une aide financière**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise le versement d'une aide financière de 1 500,00 € à Madame GUINAUDEAU, en complément de l'aide Eco-PASS du Département, afin de l'aider dans son acquisition immobilière et ses travaux d'amélioration énergétique.

*Madame le Maire lève la séance à 19h56*